

Présentation du projet de demande de labellisation Grande Ecole du Numérique – DEUST MIR

La formation Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques en Maintenance et Infrastructures de Réseaux (DEUST MIR) forme des techniciens dans le domaine du numérique dans trois grandes thématiques principales : fibre optique, maintenance et installation de réseaux. Tournée vers l'acquisition de compétences professionnelles elle répond aux attentes de la Grande Ecole du Numérique (GEN). Aussi c'est la raison pour laquelle l'Université de Lille souhaite demander la labellisation GEN pour le DEUST MIR.

Cette formation professionnelle de niveau Bac + 2 est une véritable opportunité d'accéder au monde professionnel, dans un secteur toujours en pleine expansion (191 000 postes seraient à pourvoir dans le numérique d'ici à 2022 d'après le cahier des charges Grande Ecole de Numérique).

Enjeux de la labellisation GEN pour l'Université et la formation DEUST MIR :

- ✦ Valoriser les expertises et l'excellence de l'Université de Lille 1 dans le domaine du numérique.
- ✦ Obtenir une meilleure visibilité de la formation du DEUST MIR à l'externe.
- ✦ Appartenir à un réseau de formations ancrées dans le territoire.
- ✦ Être mieux connu et reconnu des instances d'orientation et d'insertion (missions locales, pôles emploi...).
- ✦ Tisser des liens avec les acteurs de l'écosystème local.
- ✦ Toucher davantage de publics éloignés de l'emploi et de la formation : jeunes, chefs de famille, public en situation de handicap, salariés ou personnes en recherche d'emploi et favoriser leur insertion professionnelle rapide grâce au développement de l'emploi par le numérique.
- ✦ Suivre la transition numérique et être inscrit dans les politiques régionales de développement de formations au numérique.
- ✦ Prendre en compte la forte demande du territoire (Fibre Optique) en répondant aux besoins des entreprises en compétences numériques.

Annexe financière : cf annexe Budget Prévisionnel du Projet - page suivante

La demande de subvention d'amorçage s'élève à **34.859 €**. Elle permettra l'aménagement d'une nouvelle salle informatique (20 P.C) et l'achat de matériels spécifiques dédiés à la formation DEUST MIR. Ceci en vue d'améliorer la qualité de la formation à destination des étudiants et de rester à la pointe des technologies utilisées.

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET**COÛTS DIRECTS AFFECTÉS
AU PROJET**

CHARGES	PRÉVU
60 – Achat	62 414,00
Matériels et fournitures	60 654,00
Achats d'études et de prestations de services (détailler dans l'onglet "commentaires")	0,00
Achats non stockés (électricité, gaz, chauffage) et fournitures	1 760,00
61 - Services extérieurs	0,00
Sous-traitance générale	0,00
Locations	0,00
Entretien et réparation	0,00
Assurances	0,00
Etudes et recherches	0,00
Documentation	0,00
62 - Autres services extérieurs	555,00
Personnel extérieur à l'entreprise	0,00
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00
Publicité, publications	125,00
Déplacements, missions	
Frais postaux et frais de télécommunications, Internet	430,00
Divers	0,00
63 - Impôts et taxes	0,00
Impôts et taxes sur rémunération	0,00
Autres impôts et taxes	0,00
64- Charges de personnel	6 750,00
Rémunération des personnels (dont charges patronales)	6 750,00
TOTAL I	69 719,00

COÛTS INDIRECTS AFFECTÉS AU PROJET

DÉPENSES	Montant
Frais de fonctionnement	
Mise à disposition de personnel	
Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de matériel	
Bénévoles	
Autres	
TOTAL II	0,00

TOTAL DU BUDGET CONSOLIDÉ

TOTAL DÉPENSES (I + II)	69 719,00
--------------------------------	------------------

	PRÉVU
FRAIS DE GESTION	2 190,00
<i>Financement maximum accepté des frais de gestion (10% du budget total) =</i>	6971,9

PRODUITS	PRÉVU
70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	0,00
Vente de marchandises et produits finis	
Prestations de service	
74- Subventions d'exploitation	69 719,00
Subvention GEN	34 859,00
Etat hors GEN : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Ministère de l'enseignement Supérieur	9 820,00
Région(s) : préciser	
Subvention pour auditeurs adultes	10 300,00
Département(s) : préciser	
Intercommunalité(s) : préciser	
Commune(s) : préciser	
Fonds européens : préciser	
Organismes sociaux : préciser	
Secteur privé : préciser	
Contrat pro + Taxe d'apprentissage	8 212,00
Autres : préciser	
Frais inscription +VAE	6 528,00
Autofinancement	
TOTAL I	69 719,00

RECETTES	Montant
Co-financeur(s) indirect(s) (à détailler)	
TOTAL II	0,00

TOTAL RECETTES (I + II)	69 719,00
--------------------------------	------------------